



Révision du SDRIF

Vers un nouveau projet « approuvé »
par décret fin 2013

Prise en compte du SRCE



Le SDRIF 2013 - Où en est-on ?

- ❑ L'avis qui ne peut être favorable du Conseil d'Etat, en octobre 2010
- ❑ Justifié par l'intervention de la loi relative au Grand Paris.

- ❑ **La loi du 15 juin 2011 visant à faciliter la mise en chantier des projets des collectivités locales d'Ile-de-France**
 - ✓ Donne une condition d'existence au SDRIF 2008, en permettant sa mise-en-œuvre grâce à un régime dérogatoire valable jusqu'au 31/12/2013 ;
 - ✓ Prévoit les conditions d'aboutissement de la révision du SDRIF ;
 - ✓ Réduit le temps de la concertation en supprimant le recueil des propositions des conseils généraux, du CESER et des chambres consulaires avant l'arrêt du projet.
- ❑ **Le décret du 24 août 2011**
 - ✓ Annexant l'acte motivé de la SGP du 26 mai 2011
 - ✓ Approuve le schéma d'ensemble et « **vaut nouvelle mise en révision du schéma directeur de la région Ile-de-France** » (loi du 15 juin).
- ❑ **Lois « Grenelle » -**
- ❑ SRCE, SRCAE, PGRI...
- ❑ **Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche**  **île de France**



Le SDRIF 2013

Le SDRIF, intégrateur de la complexité métropolitaine francilienne

Un projet renouvelé afin de prendre en compte les évolutions
advenues depuis 2008

Loi Grand Paris : Transports et déplacements / CDT/ Logements et
emplois

Lois « Grenelle » - SRCE, SRCAE, PGRI

Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, PRAD,
consommation d'espaces



Le SDRIF 2013 PILOTAGE

Le dispositif de révision du SDRIF

PILOTAGE

Comité de pilotage
Région, État, CESER

Comité de pilotage élargi
Région, État, CESER,
départements, chambres
consulaires régionales,
AMIF, Paris Métropole

Comité technique
Région, IAU îdF, État, CESER

CONDUITE DE PROJET

Maîtrise d'ouvrage
Région

Maîtrise d'œuvre
IAU îdF

avec les organismes associés

Conférence territoriale régionale
Conférence des intercommunalités

Atelier international du Grand Paris
Paris Métropole

Assises régionales thématiques
Conférence sur le péri-urbain

Recueil des avis des personnes
publiques associées

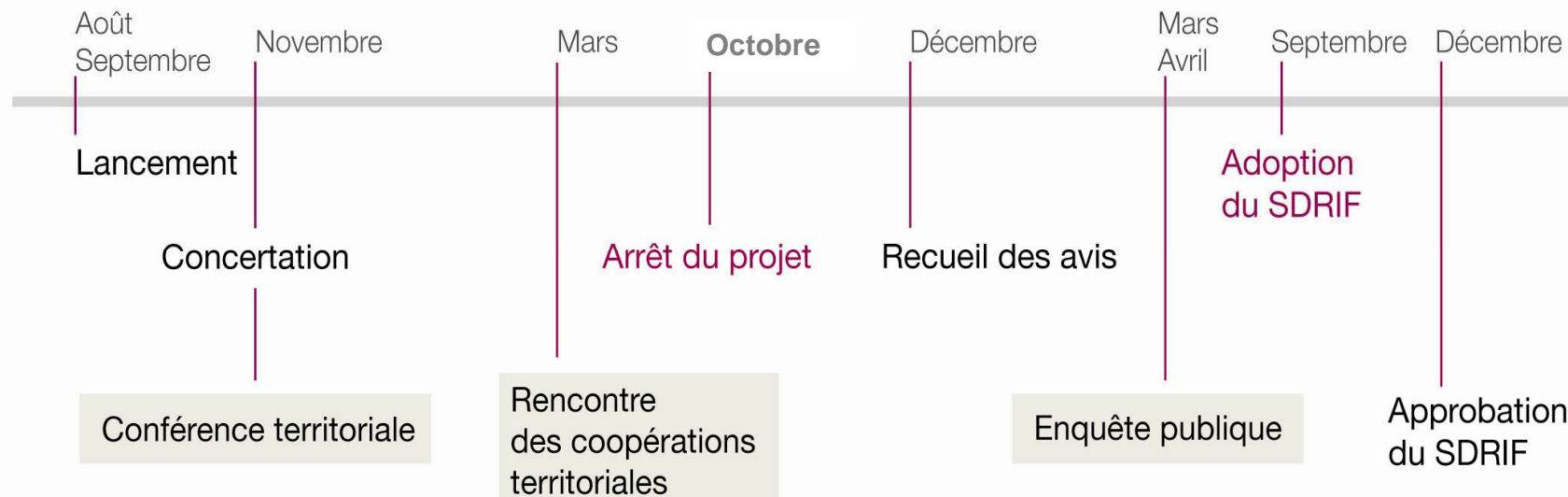
Enquête publique

CONCERTATION



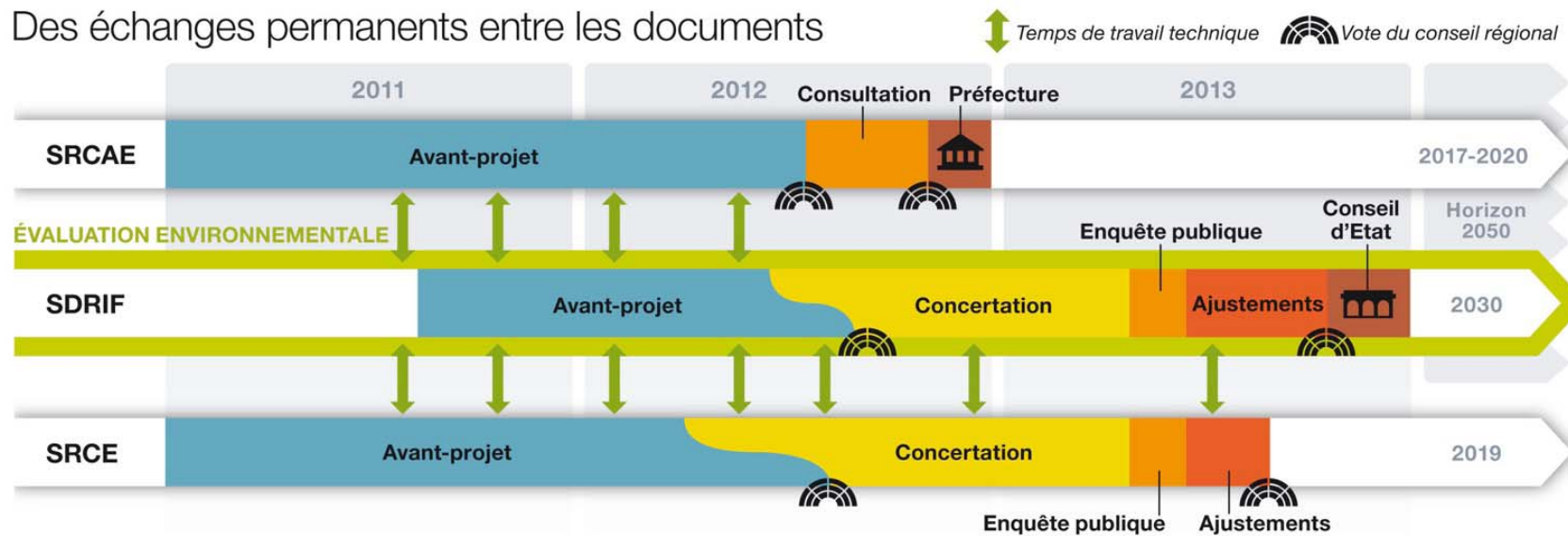
Le SDRIF 2013 CALENDRIER

2011 2012 2013



Une élaboration concomitante SDRIF - SRCE

Des échanges permanents entre les documents





Les continuités écologiques dans le SDRIF 2013

Une préoccupation et une politique régionale en faveur de la biodiversité de longue date (charte de la biodiversité - 2003, stratégie régionale pour la biodiversité - 2007, projet de sdrif 2008, création de Natureparif en 2008)

Une obligation inscrite dans le code de l'Urbanisme (L110) : les prévisions et décisions d'utilisation de l'espace doivent « assurer (...) la préservation de la biodiversité notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques »

Depuis les Lois Grenelle, inscription dans le Code de l'Environnement (L 371-3)



Prise en compte du SRCE dans le SDRIF 2013

Dans le fascicule « Défis, projet spatial et objectifs »

« Préserver – valoriser » : le socle naturel de construction du projet spatial régional

Déclinaison des objectifs régionaux notamment:

Améliorer l'espace urbain et son environnement naturel, à l'échelle de proximité des franciliens

Gérer durablement l'écosystème naturel et renforcer la robustesse de l'Île de France, en intégrant l'échelle du bassin parisien

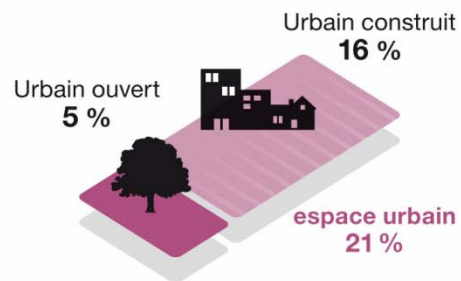
L'Ile-de-France face aux bouleversements climatiques et énergétiques

Illustrations en cours d'élaboration

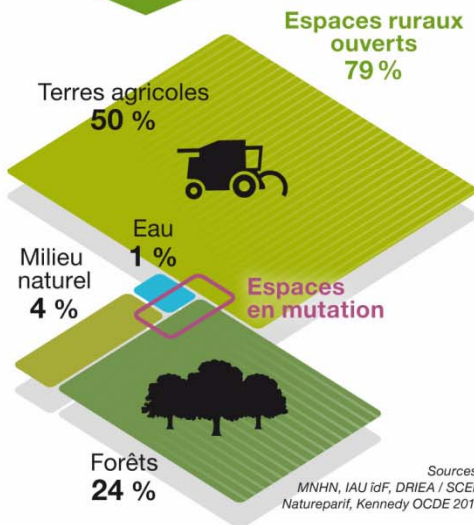


Un territoire d'exception

Artificialisation
+ 2 400 ha / an
depuis 20 ans

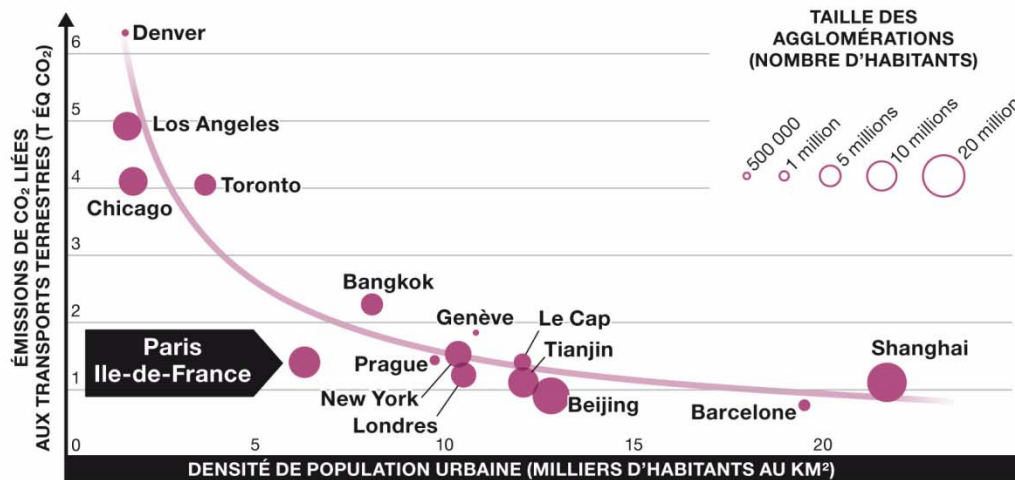


Espaces agricoles
- 1 900 ha / an
depuis 20 ans



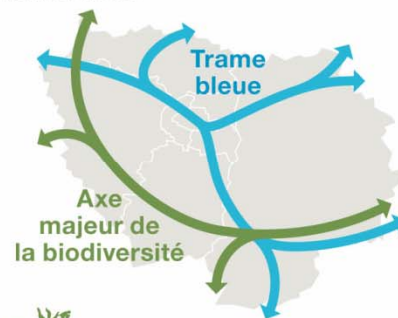
Sources : MNHN, IAU IdF, DRIEA / SCEP, Natureparif, Kennedy OCDE 2011.

Les atouts de la compacité



Adapted by Christopher Kennedy using methodology from Kennedy, Christopher et al. (2009), «Greenhouse Gas Emissions from Global Cities», Environmental Science and Technology, Vol. 43, No. 19, American Chemical Society, Washington, US, pp. 7297-7302, as appeared in OECD (2012) Kamal-Chaoui, L. and M. Plouin, «Cities and Green Growth: Case Study of the Paris/Ile-de-France Region», OECD Regional Development Working Papers 2012/02, OECD, Paris.

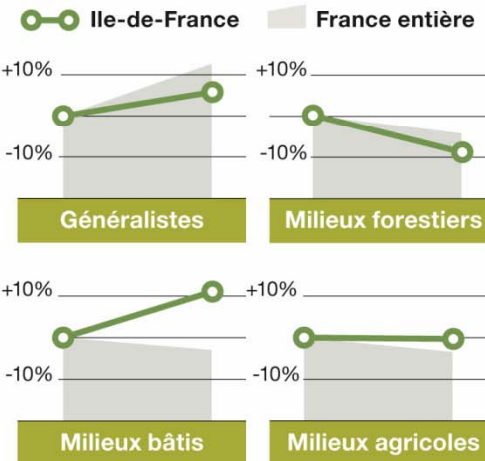
Des corridors biologiques maintenus



1 500 espèces
de plantes supérieures
spontanées (arbres, arbustes,
herbacées, fougères) : c'est
un quart de la flore française.

La valeur biodiversité

Evolution des diversités des communautés d'oiseaux selon leur habitat, de 2001 à 2009





Dans le projet spatial

→ Socle naturel

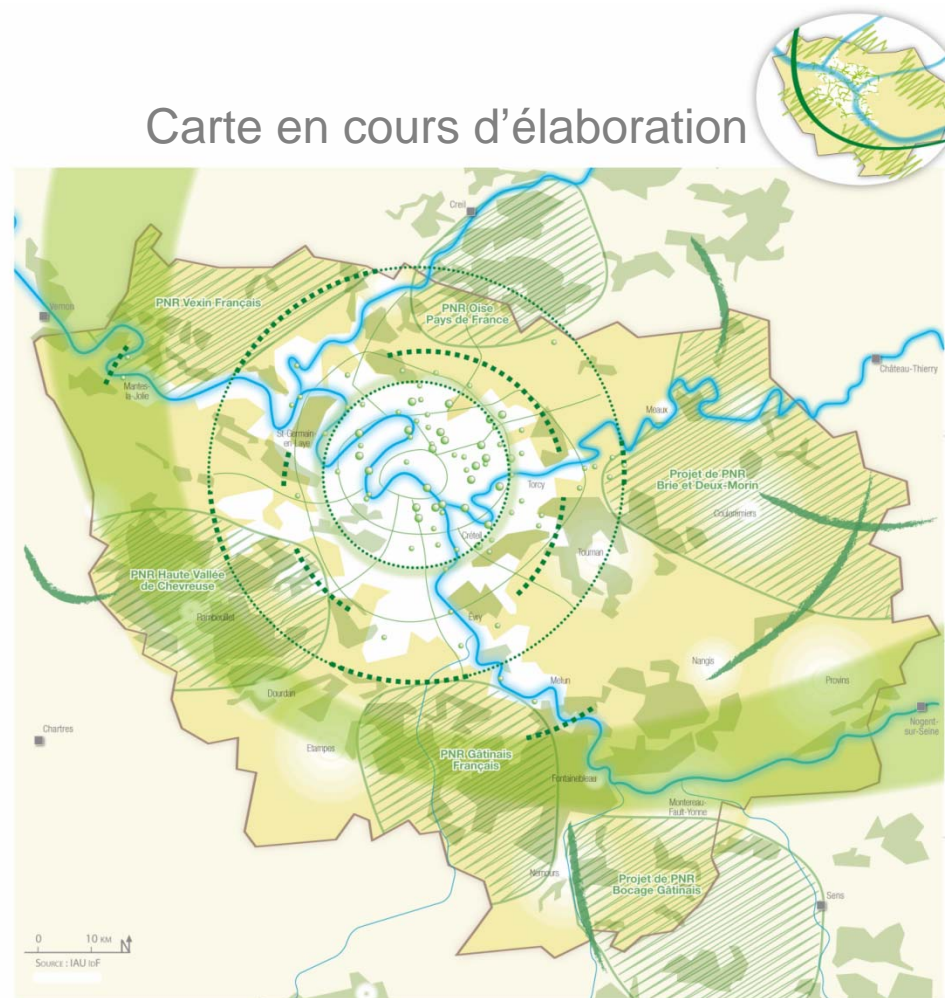
Protéger et valoriser les espaces naturels

Fixer les limites à l'urbanisation de l'agglomération

Garantir les continuités écologiques majeures

Résorber les carences en espaces verts dans les secteurs denses

Carte en cours d'élaboration





Principes de prise en compte du SRCE dans le SDRIF 2013

Dans le fascicule « Orientations règlementaires »

La préservation des continuités accompagne les différents objets urbains du SDRIF (secteurs de densification et d'extension, infrastructures et équipements).

Orientations spécifiques aux continuités

Evolutions de la CDGT: flèches vertes indicées

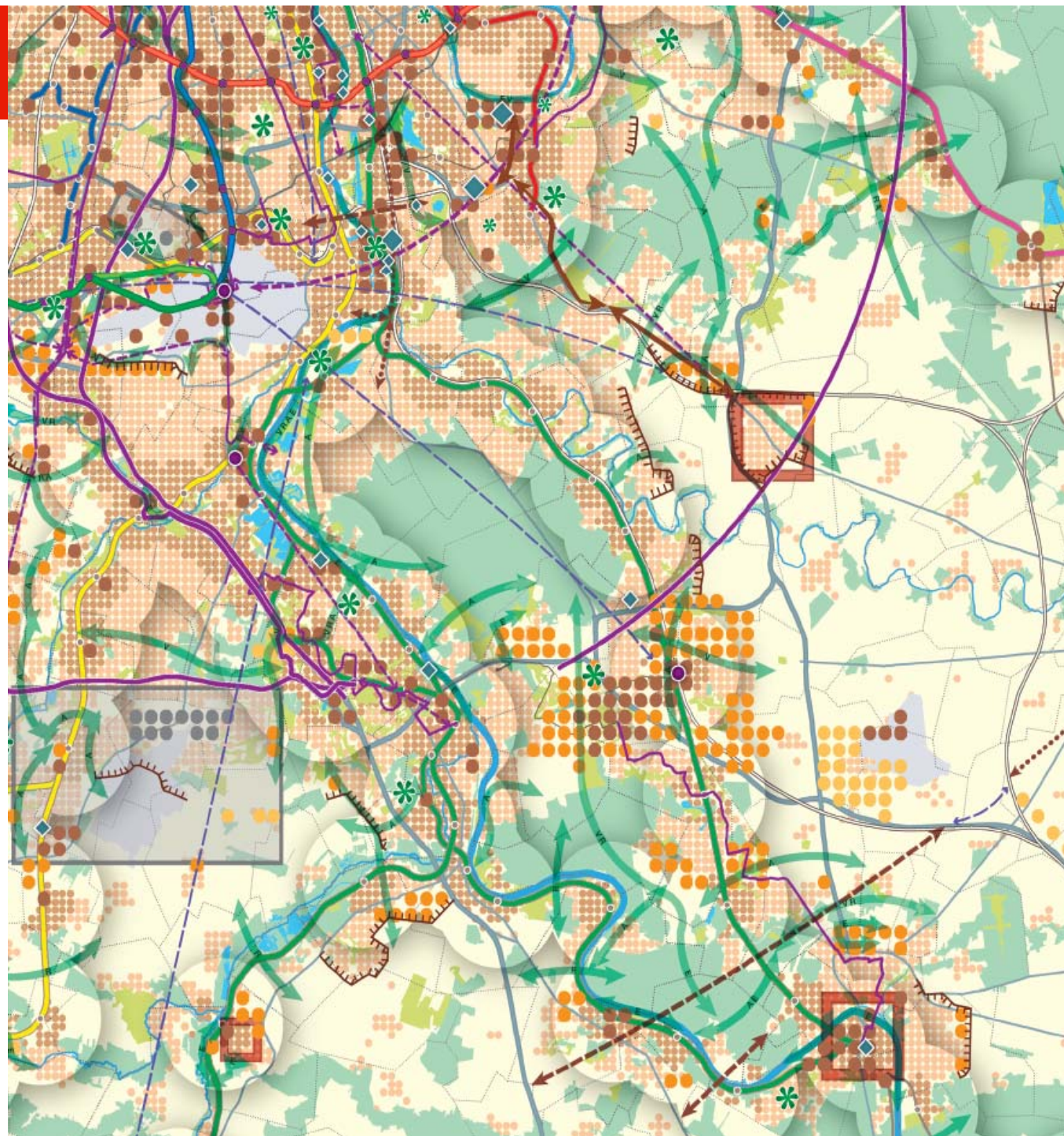
E : continuité écologique,

A : liaison agricole,

V : liaison verte,

R : espace de respiration

Version 1
Projet de SDRIF
de 2013
(extrait)





Principes de prise en compte du SRCE dans le SDRIF 2013

Dans le fascicule « Evaluation Environnementale »

Exposé de l'articulation du SDRIF avec les autres documents d'urbanisme et d'environnement

Etat initial et tendanciel de l'environnement, intégrant les travaux préparatoires du SRCE

Grille d'analyse de l'évaluation structurée autour de 4 enjeux environnementaux majeurs : les continuités écologiques sont des composantes centrales mobilisées dans l'analyse de l'enjeu « Gestion durable des ressources naturelles »

Analyse des incidences notables prévisibles du SDRIF sur les sites Natura 2000.



Principes de prise en compte du SRCE dans le SDRIF 2013

Dans le fascicule « Mise en œuvre du projet »

Expression de la cohérence des politiques publiques, à l'échelle infra régionale

Déclinaison de l'accompagnement des projets, en mettant en valeur l'articulation des outils existants :

mention du SRCE et de son plan d'actions



Les secteurs à enjeux

Les Boucles de la Seine

L'arc boisé est

Les vallées Orge Juine Essonne

La Bassée

L'aqueduc de la Dhuis

La zone dense